



Pour participer :

Les citoyens doivent compléter les informations de ce formulaire et faire parvenir leur(s) photo(s) à l'adresse courriel suivante : admin.melcan@bellnet.ca.

Le concours prend fin le 15 octobre 2019.

Les règlements du concours :

- Être citoyen du Canton de Melbourn (les participants âgés de 18 ans et moins doivent obtenir le consentement d'un parent ou d'un tuteur légal).
- Maximum de 5 photos par adresse ;
- Chaque participant atteste être l'auteur de la photo présentée et autorise la Municipalité à la publier et à l'exposer, en tout temps (site Internet, bulletin, etc.) ;
- Dans le cas où des personnes clairement identifiables figurent sur la photo, elles doivent accepter que la photo soit publiée.

Les spécificités :

- La photo présentée doit respecter les spécificités suivantes :
- Photo en format JPG (horizontal | 10 X 8 po) - minimum de 2 Mo
- Résolution de 300 pixels ;
- Photo couleur ;

Les critères de sélection :

- L'originalité ;
- La qualité de la photo ;
- La représentation de chaque saison : été, automne, hiver et printemps.

Décision finale des 12 photos retenus :

- Les membres du conseil, le Maire et la directrice général/secrétaire trésorière choisirons 12 photos parmi toute celle reçues. Par la suite le citoyen qui verra sa photo retenue sera avisé par courriel et l'œuvre choisi fera partie des 650 exemplaires du calendrier municipal 2020 et qui sera distribué dans chaque foyer de la Municipalité.

Nom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Description de l'endroit ou la photo a été prise : _____

- J'atteste être l'auteur du/des photo(s) et autorise la Municipalité à la publier et à l'exposer, en tout temps (site Internet, bulletin, etc.) _____ (initiale)
- Les personnes identifiables qui figurent sur la photo, ont été avisées et elles acceptent que la photo soit publiée. _____ (initiale)